

ACTIVITÉ 2022 PAS-DE-CALAIS

Le Marché foncier rural

Les chiffres clés

Nombre de ventes 5 923

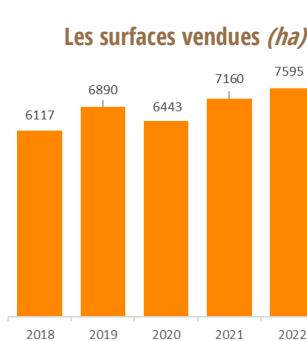
En hausse de 3% par rapport à 2021

Surface mise sur le marché 7 595 ha

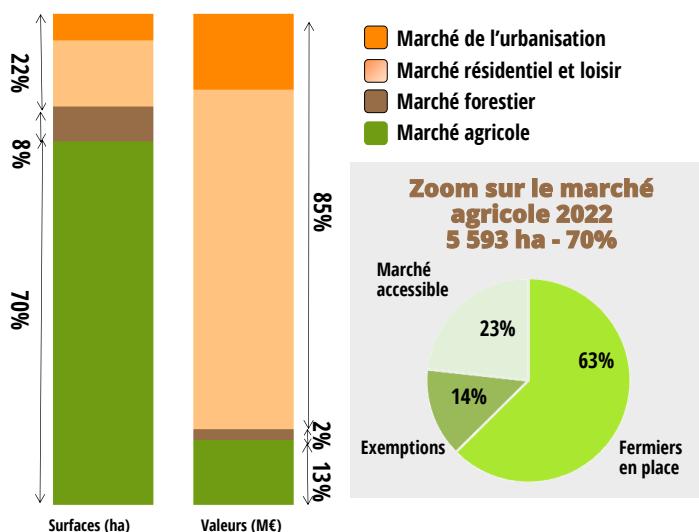
En hausse de 6% par rapport à 2021

Valeur totale des ventes 567 374 millions d'euros

En baisse de 10% par rapport à 2021

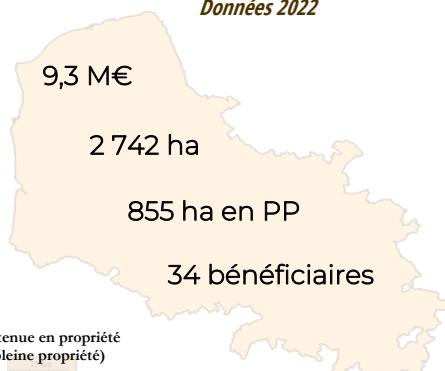


Les surfaces vendues et le montant total des ventes par type de marché foncier en 2022



Le Marché sociétaire

Données 2022



(*)PP : surface détenue en propriété par les sociétés (pleine propriété)

L'Activité

Les acquisitions

383 ha en 91 actes soit 6,8% du marché agricole départemental

- 72% des acquisitions réalisées à l'amiable
- 28% par exercice du droit de préemption

La gestion du patrimoine

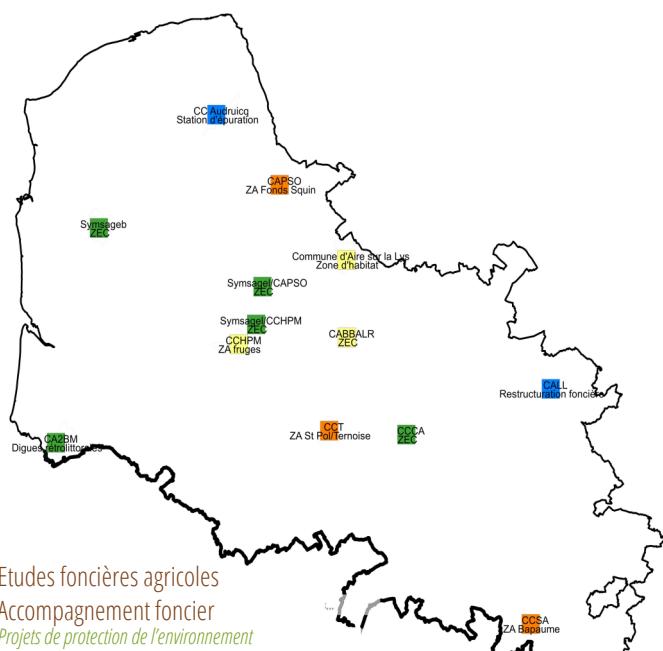
La CMD (Convention de Mise à Disposition), un outil souple et sûr pour une mise en valeur temporaire du foncier

174 ha - 31 CMD - 61 baux Safer

La réserve foncière

31 conventions de réserves foncières avec les collectivités locales et territoriales pour 1 272 ha. Ces biens sont essentiellement loués sous convention précaire annuelle au profit de 220 agriculteurs.

Missions de conseils et d'assistance aux territoires



- Etudes foncières agricoles
- Accompagnement foncier
Projets de protection de l'environnement
- Accompagnement foncier
Projet de développement local
- Animations foncières

Les attributions de biens

389 ha en 125 actes

419 candidatures enregistrées

118 attributaires soit 4 candidats en moyenne par attribution

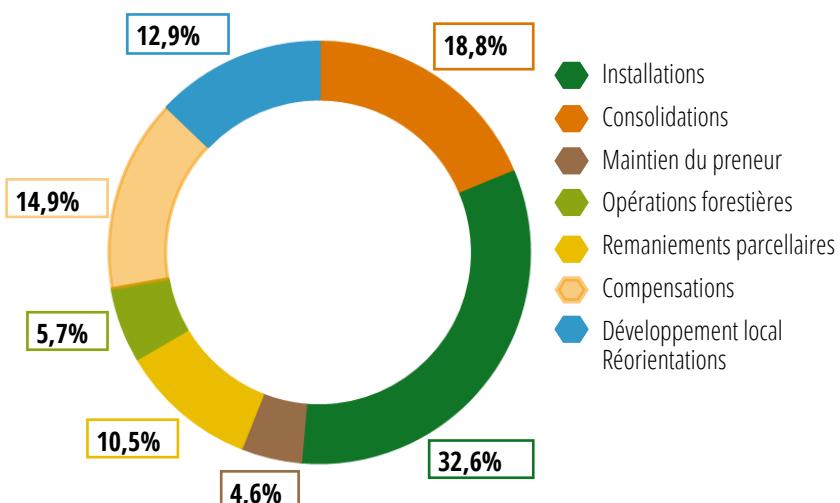


L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

7 projets accompagnés dont 6 en polyculture élevage/élevage

33% des surfaces

Destination des terres attribuées
Développement agricole et maintien de l'agriculture 79%



Le zoom du Pas-de-Calais : le chantier des réattributions du Canal

Engagée dans les réflexions il y a plus de 30 ans, la construction du Canal Seine-Nord Europe a enfin débuté ! Le premier coup de pelle a été donné à Montmacq, dans l'Oise, le 13 octobre 2022. Long de 107 km et traversant 64 communes, il servira à relier par voie d'eau la France au Benelux. L'enjeu est commercial, social, environnemental et foncier !

le Nord Pas-de-Calais. En conséquence, la Safer Hauts de France doit effectuer un remaniement complet des occupations précaires. En effet, les exploitants impactés par les fouilles deviennent prioritaires pour l'occupation du stock constitué par la Safer. Ils peuvent opter pour cette occupation ou pour une indemnité payée par la Société du Canal.

projet a été rencontré. 15 candidatures d'exploitants non concernés par le projet ont également été reçues.

UN COMITÉ TECHNIQUE EXCEPTIONNEL

La synthèse de ces demandes et les schémas d'affectation ont été étudiés jusqu'au mois d'octobre afin d'établir la réattribution pour la nouvelle saison culturelle. Un Comité technique exceptionnel s'est tenu le 18 octobre 2022 pour affecter un total de 690 ha d'occupations précaires, réparties en 260 lots. La plupart des candidats le demandant a pu être compensé à 100%, quelques-uns n'étant compensés qu'à 90 voire 85%.

Les exploitants ont emblavé leurs nouvelles parcelles et pourront les occuper jusqu'à la fin des opérations de remembrement. Les travaux principaux ne débuteront qu'en 2025 dans le Nord Pas-de-Calais. Le Canal devrait voir le jour à l'horizon 2030.

SERVICE OPÉRATIONNEL DU PAS-DE-CALAIS

Conseillers fonciers :

Adisack FANOAN - 06 84 51 40 91
Bertrand MOUILLON - 06 84 51 40 90
Nicolas RAHOU - 06 82 65 64 75

Directeur opérationnel :
Dominique FOSSE

Président du Comité technique :
Benoit THILLIEZ

Président de la Commission locale :
Jérôme MUSELET

MISSIONS DE CONSEILS ET D'ASSISTANCE AUX TERRITOIRES

Directrice régionale :
Anne-Catherine VANDERCRUYSEN

Chargés d'opérations foncières :
Amélie LECOCQ - 06 84 51 40 87
Juliette DUFOUR - 06 38 29 09 74
Clémentine MARKOWSKI - 07 86 77 90 64